Le Ripierrois Mai 2022



Séance du conseil 14 juin 2022 à 19h30

Prochaine parution le 23 juin 2022

Date de tombée le 20 juin 2022

Paiement des taxes
31 mai 2022
31 juillet 2022
30 septembre 2022

INVITATION

Vous avez un événement ou activité à publiciser. Communiquez avec moi au 418-323-2112 / Poste 27

Lucie-Claude Gélinas

Bonjour Ripierroises et Ripierrois,

Avec la belle température que nous avons eue la semaine dernière, cela nous fait penser que le printemps qu'on attendait est enfin arrivé et on s'en portera que mieux.

Comme vous avez pu le constater, il y a des travaux dans notre municipalité, ce qui peut entrainer désagrément, mais notez que c'est pour le mieux. Le ministère des Transports effectuera aussi la réfection du pont St-Pierre sur la rue de l'Église à partir de la semaine prochaine (24 mai) et ce, pour une période d'environ 5 mois donc, il faudra s'armer de patience.

Le 26 avril dernier, nous sommes allées visiter la cuisine collective de St-Christine d'Auvergne pour nous donner des idées et discuter avec eux de leur fonctionnement et ce fût très constructif. Ici, nous en sommes à regarder pour la rénovation de la cuisine avec l'aide du projet Nouvel Horizon qui a été demandé en collaboration avec les gens de la FADOQ et je les en remercie. Nous espérons bien avoir terminé pour l'automne, si nous ne rencontrons pas trop d'embûches. Ce projet a pour but de contrer l'isolement des personnes seules, de partager avec les autres tout en dégustant un petit repas quelquefois par mois. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Au moment d'écrire ces lignes, nous venons de recevoir un montant de \$35,000 de M. Vincent Caron pour de l'aide à la voirie locale qui sera bien utile pour divers travaux d'amélioration. Ce montant est bien apprécié et nous lui en sommes bien reconnaissants.

Je termine en vous invitant au B.B.Q. de la mairesse qui aura lieu le samedi 18 juin prochain entre 11h30 et 15h. Une rencontre citoyenne, familiale et conviviale. Au menu, plaisir, hot-dog, liqueur et jus, musique et marché aux puces. Ce sera également l'occasion de faire connaissance avec nos nouveaux résidents et aussi revoir les citoyens avant les vacances estivales.

Passez un bon mois, en espérant vous voir au B.B.Q.

Recevez mes sincères salutations,

Danielle Ouellet, mairesse





MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

AU CONSEIL de mai 2022

À la séance ordinaire du 10 mai 2022, le conseil a résolu :

ADMINISTRATION

De déposer un état comparatif des revenus et des dépenses pour la période du 1er janvier au 31 mars 2022 tel que requis par le code municipal selon l'article 176.4.

De déposer le rapport de la formation obligatoire des élus conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM).

D'adopter le règlement # 514-22 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Rivière-à-Pierre tel que présenté.

De procéder au paiement de la somme résiduelle pour la quote-part de la cour municipale 2021 au montant de 1 128,99 \$, taxes incluses.

De payer la facture # 35383 à la F.Q.M. d'une somme de 2 918,02 \$ taxes incluses pour la participation des 7 élus à la formation sur le comportement éthique le 26 mars 2022 à Rivière-à-Pierre.

Que tous les élus participent à la formation donnée par la F.Q.M. le 4 juin prochain en classe virtuelle de 9h00 à 16h00 sur les Rôles et responsabilités des élus au coût de 1 601,60 \$, taxes incluses.

De payer la facture # 103 au montant de 1 250,35 \$ taxes incluses à Kristina Delisle, pour des services professionnels pour des tâches administratives pour la période se terminant le 30 avril 2022.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

D'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

De payer à Pax Excavation Inc. la somme de 108 030,51 \$, incluant les taxes applicables et la retenue contractuelle de 10 %, tel que mentionné dans la recommandation de paiement no 1 daté du 3 mai 2022 par l'ingénieur Samuel Brochu de WSP.



D'acheter chez Adélard Goyette et Fils 15 morceaux de pin rouge 6x6x8 au coût unitaire de 20 \$ taxes en sus et de 10 morceaux de 6x8x12 pieds au coût de 40,80 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 3 mai 2022 pour la réfection de glissières sur la rue Commerciale et la rue du Lac-Vert.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

D'adopter le deuxième projet de règlement # 506-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14 visant à prévoir des dispositions particulières pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire applicable aux terrains contigus à un lac ou un cours d'eau ainsi que de retirer l'obligation d'alignement des bâtiments pour la zone de villégiature Rv-9 et de modifier le nom du règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.

D'adopter le deuxième projet de règlement # 513-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14 visant à agrandir la zone industrielle-extraction Ie-2 à même une partie de la zone forestière Fo-10

D'adopter le règlement # 508-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14 visant à une nouvelle zone résidentielle Rv-32 à même une partie de la zone forestière Fo-4.

D'adopter le règlement # 509-22 modifiant le plan d'urbanisme # 431-14 afin de modifier la carte des grandes affectations du territoire.

D'adopter le règlement # 510-22 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 434-14 visant à assurer la concordance avec le règlement de zonage numéro 435-14.

D'adopter le règlement # 511-22 concernant le remplacement des puisards.

D'adopter le règlement # 512-22 le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

De prendre note des états financiers au 31 décembre 2021 de l'Office Municipal d'Habitation du Québec et qu'un crédit sera appliqué sur le versement de l'année 2022 ajustement identifié par les vérificateurs comptables au montant de 54,20 \$.

LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

De verser la contribution financière annuelle 2022 pour la vélopiste Jacques-Cartier/ Portneuf au montant de 2 791 \$.

De proclamer le 17 mai 2022 la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.





Municipalité de Rivière-à-Pierre

AVIS PUBLIC Approbation référendaire du Règlement 506-22

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation référendum.

Avis Public est donné ce qui suit :

Objet du projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue lors de la séance ordinaire du conseil, le 10 mai 2022, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 506-22 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 435-14 visant à permettre, dans certains cas, la construction de bâtiments secondaires en cour avant, devant le bâtiment principal pour les terrains contigus à un lac ou un cours d'eau ainsi que de retirer l'obligation d'alignement du bâtiment principal pour la zone de villégiature Rv-9 et de modifier le nom du règlement municipal uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.

Dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire

Ce second projet de règlement contient des dispositions dont chacune d'elles peuvent faire l'objet d'une demande séparée de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Zone concernée : Rv-9 et toutes les zones.

Zone contiguë à Rv-9 : Rv-10; Rv-8, I-2.

Résumé des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

La spécification de la portion de terrain qui peut être occupé par une construction et l'alignement des bâtiments.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 2 juin 2022;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si lenombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Admissibilité d'une personne à présenter une demande

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales de bureau. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, les jours ouvrables, durant les heures d'ouverture du bureau.

Absence de demande

Toutes les dispositions d'un second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné ce 20 mai 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



AVIS PUBLIC Approbation référendaire du Règlement 513-22

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation référendum. Avis Public est donné ce qui suit :

Objet du projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue lors de la séance ordinaire du conseil, le 10 mai 2022, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 513-22 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 435-14 visant à agrandir la zone industrielle-extraction Ie-2 à même une partie de la zone forestière Fo-10 de manière à y intégrer l'ensemble du lot 5 221 854 qui est destiné à l'exploitation d'une gravière-sablière.

Dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire

Ce second projet de règlement contient des dispositions dont chacune d'elles peuvent faire l'objet d'une demande séparée de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Zone concernée: Ie-2.

Zone contiguë: Fo-8, Fo-9, Fo-10 et I-1.

Résumé des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

Classification des usages.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 2 juin 2022;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Admissibilité d'une personne à présenter une demande

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales de bureau. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, les jours ouvrables, durant les heures d'ouverture du bureau.

Absence de demande

Toutes les dispositions d'un second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné ce 20 mai 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,





Municipalité de Rivière-à-Pierre

AVIS PUBLIC **Demande de dérogation mineure**

AVIS est par la présente donné que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **14 juin 2022**, à 19h30, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 1275, rue Principale, (lot # 5 222 759). La demande de dérogation vise à :

Permettre la construction d'une remise d'une superficie de 74.42 m² contrevenant à la sous-section 7.2.5 du Règlement de zonage # 435-14 sur les normes particulières relatives à l'implantation d'un cabanon qui stipule que la superficie au sol maximale d'une remise est de 50 m² pour un terrain de plus de 3 000 m².

Permettre que la superficie totale des bâtiments complémentaires sur le terrain soit de 166.12 m² contrevenant au deuxième paragraphe de la sous-section 7.2.2 du Règlement de zonage # 435-14 sur les normes d'implantation générales qui stipule que la superficie au sol totale de tous les bâtiments complémentaires ne doit pas excéder 150 m² pour un terrain de plus de 3000 m².

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par lettre ou par courriel à **admin@riviereapierre.com**.

Donné ce 20 mai 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,





Municipalité de Rivière-à-Pierre

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **14 juin 2022**, à 19h30, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 296, rue Principale, (lot # 5 223 114). La demande de dérogation vise à :

Permettre la construction de deux appentis d'une superficie de 41.6 m² chacun annexés au garage existant de 83.2 m² contrevenant à la sous-section 7.2.6 du Règlement de zonage # 435-14 sur les normes particulières relatives à l'implantation d'un garage privé ou d'un abri d'auto qui stipule que la superficie au sol maximale d'un garage est de 100 m² pour un terrain de plus de 3 000 m².

Permettre que la superficie totale des bâtiments complémentaires sur le terrain soit de 166.4 m² contrevenant au deuxième paragraphe de la sous-section 7.2.2 du Règlement de zonage # 435-14 sur les normes d'implantation générales qui stipule que la superficie au sol totale de tous les bâtiments complémentaires ne doit pas excéder 150 m² pour un terrain de plus de 3000 m².

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par lettre ou par courriel à <u>admin@riviereapierre.com</u>.

Donné ce 20 mai 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Projet d'un service de garde ou d'un centre de la petite enfance (CPE) à Rivière-à-Pierre

Pour commencer je tiens à remercier ceux et celles qui ont répondu au sondage sur les besoins en service de garde.

L'analyse de ce sondage qui a pris fin le 15 avril dernier a révélé et ce, sans surprise, qu'un service de garde pour notre municipalité est indispensable

Depuis quelques semaines, nous sommes à la recherche d'un local qui va répondre aux exigences du ministère de la famille. À ce jour, nos recherches sont infructueuses mais nous continuons de chercher.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet.

Cordialement, Diane Blouin, conseillère Françoise Pelletier (comité politique familiale)





HORAIRE ESTIVAL POUR LE BUREAU MUNICIPAL
Prendre bonne note que du 15 juin au 2 septembre,
le bureau municipal sera ouvert du mercredi au vendredi
De 9h à midi et de 13h à 16h.



Offre d'emploi d'été

La Municipalité de Rivière-à-Pierre a 1 poste à combler cet été.

- Si tu as 15 ans et plus, et que tu cherches un emploi dans ta municipalité,
- si tu aimes informer les gens,
- si tu as à cœur de rendre notre municipalité plus attrayante, alors la Municipalité de Rivière-à-Pierre a peut-être un emploi pour toi :

Préposé au Centre du granite et à l'Entretien des parcs

Ce poste est un poste de 35 heures par semaine du mercredi au dimanche à raison de 7 heures par jour du 29 juin au 21 août 2022. Salaire : 14,25 \$/heure

Pour postuler, envoie ton C.V. à <u>admin@riviereapierre.com</u>. Date limite **lundi 6 juin à 10h00**. Les entrevues auront lieu le mercredi 8 juin en soirée. Tu recevras un courriel te confirmant l'heure et la date de ton entrevue.



Chronique urbanisme et environnement



V'là l'printemps! Il n'y a plus de neige! C'est le bon temps pour faire le ménage du terrain.

La Municipalité tient à vous rappeler qu'il existe un règlement sur les nuisances (RMU-2021). Extrait du règlement : « Est considéré comme une nuisance de laisser « des ferrailles, des meubles, des appareils ménagers, des déchets, des détritus, des papiers, des bouteilles vides, de la brique, des métaux, des pneus usagés, des pièces d'automobiles usagées, des substances nauséabondes, des matériaux de construction, des immondices et autres matières de même nature. »

« Noter que des inspections auront lieu dans les prochaines semaines afin de faire respecter la règlementation »

Distribution d'arbres: Une distribution de plants d'arbres aura lieu samedi le 28 mai 2022 entre 10h00 et 13h00 au parc Lacrouzette. Les plants sont offerts gratuitement grâce à l'Association forestière des deux rives (AF2R) ainsi qu'au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). La quantité est limitée, aucune réservation. Premier arrivé, premier servi!



Piscine: Un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, la reconstruction d'un accès (patio, clôture, etc.). Un nouveau règlement provincial sur les piscines résidentielles est entré vigueur en 2021. Vous pouvez avoir plus d'information en consultant le lien suivant :

https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/ministere/securite_piscines_residentielles/NAP_RegIPiscineResi_VFD.pdf

DES PROJET ? Pour vos projets de construction, de rénovation ou pour toutes informations, vous pouvez prendre un rendez-vous, me téléphoner ou m'envoyer un courriel. Je suis généralement disponible du mardi au vendredi.

Votre inspectrice en bâtiment et environnement, Lyne Morneau.

Téléphone : 418-323-2112 poste 24

Courriel: permis@riviereapierre.com





Service Incendie Secteur Est de Mékinac



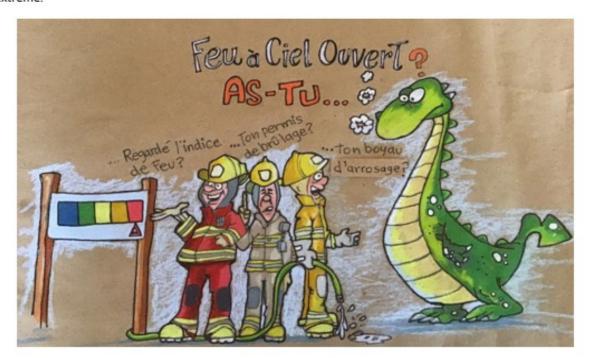
🦺 🖺 Parlons prévention – Feu à ciel ouvert 🧃 🤚



Votre service incendie tient à vous rappeler que si vous désirez faire un feu à ciel ouvert qui excède un diamètre et une hauteur de 750 mm (30 po.) vous devez avoir un permis de brûlage.

Pour obtenir un permis de brûlage, vous devez faire votre demande par courriel à l'une des deux adresses courriel ci-dessous ou par téléphone au moins 48 heures avant l'allumage prévu de votre feu. Une fois votre demande envoyée, le service incendie entrera en contact avec vous, se déplacera pour vérifier l'emplacement prévu pour l'allumage et procédera à l'émission du permis le cas échéant.

Prendre note qu'aucun permis ne sera valide lorsque l'indice de danger incendie est à <u>élevé</u>, très élevé ou extrême.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au :

Courriel du directeur : incendiesisem@regionmekinac.com Courriel du préventionniste : tpisisem@regionmekinac.com Téléphone: 418-323-2112 (bureau municipal)











ÉCOCENTRE RIVIÈRE-À-PIERRE

COORDONNÉES

Écocentre Rivière-à-Pierre 830, rue Principale G0A 3A0

Téléphone: 418 876-2714 ou sans frais 1 866 760-2714

HEURES D'OUVERTURE

MAINTENANT OUVERT POUR LA SAISON **ESTIVALE**

Horaire:

Dimanche et mardi : 8h à 12h et 13h à 16h45

Jeudi: 13h à 16h45

FERMETURE de l'écocentre les jours suivants

en 2022:

mardi 24 mai, mardi 6 septembre et mardi 11

octobre



Propriétaires riverains et citoyens de Rivière-à-Pierre,

L'activité "Trois heures sans moteurs", reviendra à trois reprises cet été soit les

- 18 juin,
- 23 juillet
- 13 août prochains de 9h00 à 12h00.

Vous pourrez utiliser au besoin le quai de la SÉPAQ pour mettre à l'eau vos kayaks et planches à pagaie, si nécessaire.

Prendre note qu'aucun véhicule à moteur ne sera toléré sur le gazon de la SÉPAQ.

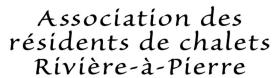
Merci à tous les utilisateurs d'embarcations nautiques à moteur de collaborer à la réalisation de cette activité.

Merci également à la SÉPAQ de faciliter l'accès pour la mise à l'eau.

Steve Tessier, président.

" Soyons fiers de nos lacs et cours d'eau . "







Rivière-à-Pierre, le 5 avril 2022

Renouvellement de votre adhésion pour 2022

Cher membre,

Nous débutons notre campagne de renouvellement des cartes de membres pour l'année 2022 ainsi que le recrutement de nouveaux membres.

Nous sollicitons tous les riverains des lacs Morasse, du Milieu, de la Ferme et du lac Vert de Rivière-à-Pierre afin qu'ils se joignent à l'A.R.C. et participent aux activités organisées pour ses membres.

La carte de membre au coût annuel de \$50.00¹ nous aide à travailler pour tous les riverains en plus de vous procurer les avantages suivants :

- Accès à une descente de bateau sécuritaire avec assurance responsabilité;
- Accompagnement par nos bénévoles à la descente pour vous aider à la mise à l'eau, en période d'achalandage;
- Contrôle rigoureux d'accès aux lacs;
- Participation au comité municipal sur l'environnement et collaboration avec le comité d'embellissement;
- > Entretien de 6 km de pistes de ski de fond avec stationnement;
- Ensemencement de truites;
- Suivi de la qualité des eaux et des rives par des experts et nos bénévoles;
- Publication annuelle d'un accroche-porte avec emphase sur les activités organisées par votre association;

¹ Le prix de la carte avant le 31 mai est de \$50.00, après le 31 mai, il sera de \$60.00.





Inscription au terrain de jeux été 2022

Début lundi le 27 juin au 12 août

Clientèle : de 4 ans (au 30 sept 2021) à 12 ans

<u>Coût</u>

1 enfant: 300\$

2è enfant: 285\$

3è enfant: 275\$



Horaire du terrain de jeux 9h am à 16h pm

Horaire du service de garde

de 7h am à 9h am et de 16h à 17h15

Soirée d'information et d'inscription

Jeudi le 19 mai À 18h30 au local de l'OTJ

N'hésitez pas à me contacter pour toutes informations supplémentaires

cyntiavigneault@outlook.fr 581-989-1552

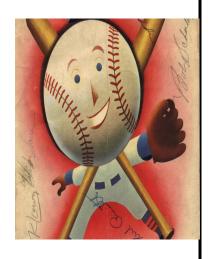
Aussi à l'horaire de l'OTJ cet été

24 juin St Jean Baptiste

16 juin au 25 août À 19h

Les jeudis baseball gratuit pour les enfants

5-6-7 août tournoi de baseball familial





Le BBQ de la Mairesse



18 juin dès 11h30

C'est avec un grand plaisir que la Mairesse vous convie à participer à une activité familiale sur le terrain adjacent à la salle communautaire.

Rassemblons-nous autour d'un BBQ, d'un marché aux puces(1), et d'animation pour tous lors de cette belle rencontre citoyenne.

Il y aura tirage de prix de présences et nous soulignerons l'arrivée des nouveaux résidents(2) dans la municipalité.

- (1)Pour réserver une table au coût de 10\$ 418-323-2112 poste 27
- (2)Si vous êtes un nouveau résident (2020 à 2022) et que vous désirez participer, nous vous demandons de vous inscrire au

418-323-2112 poste 27.



Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre

Bonjour à toutes et à tous,

Jeudi le 12 mai 2022, nous avons eu notre Assemblée Générale Annuelle. Suite à cette réunion voici les membres de notre CA; **Présidente**; Édith Boivin, **Vice-présidente et Trésorière**; Line B. Bouchard, **Secrétaire**; Chantale Hamel, **Administratrices**; Marie Léveillé, Françoise Pelletier, Françoise Charland et Sylvie Dufresne.

Comme vous pouvez le constater, Marie n'a pas renouvelé son mandat à la présidence. Le CA tient à la remercier pour tout le travail accompli depuis 5 ans ; elle ne quitte pas complètement, elle reste sur le comité. Chantale Hamel, notre nouvelle secrétaire, me remplacera à la rédaction de l'article dans le Ripierrois.

Nous avons eu notre dernier souper de la saison avec le souper de la Fête des Mères et des Pères, ce buffet froid a été très apprécié. Nous prenons une pause pendant la saison estivale.

Par contre, l'activité de **pickleball** aura lieu sous le préau tous les mardis de 10h à 12h, Vous êtes tous invités que vous soyez membres ou non.

Le tissage, au sous-sol des loisirs continue également pendant la saison estivale.

Bon été,

Édith Boivin, secrétaire.



Pickle balle

Bonjour à tous,

Vous êtes tous les bienvenus pour pratiquer un sport qui est de plus en plus populaire auprès des jeunes et des moins jeunes ; le pickle balle.

Que vous soyez un adepte ou un débutant, peu importe votre statut, vous êtes tous invités à connaître et pratiquer ce sport.

Nous jouerons sous le préau tous les mardis de 10h à 12h.

Nous avons des raquettes à prêter et deux jeux avec filet. Il sera possible d'ajouter d'autres heures si la demande est là.

Nous vous attendons, Édith Boivin.





Le comité du jardin collectif est à la recherche de bénévoles pour la saison 2022

Le comité du jardin collectif a du pain sur la planche pour débuter la saison de jardinage.

En effet des travaux d'aménagement du terrain sont en cours de réalisation pour rendre le terrain plus propice à la culture.

- Le principe de jardin collectif a pour but de partager les récoltes à toute la population incluant les bénévoles qui s'y impliquent.
- Les bénévoles donnent le temps qui leur est possible de donner sans obligation.
- o Les tâches à accomplir sont supervisées par un membre responsable du comité.
- Un groupe Facebook sera créé pour le suivi des rendez-vous au jardin et de toute autre information

Si vous désirez vous inscrire au groupe du jardin ou pour vous impliquer bénévolement contactez l'agente de développement communautaire au 418-323-2112.

Vente de garage extérieure sur le terrain de la Coop.



Vendredi 20 mai et samedi 21 mai, dès 9H00

Voici quelques articles que vous retrouverez :

1 porte extérieure en pvc 24" x 72" à fenêtre givrée. Ameublement de bureau. Classeurs. Étagères. Modules d'armoires. Photocopieur. Téléphone/fax. Radio avec lecteur de petites cassettes. Hauts parleurs. Systèmes de caméras de surveillance avec enregistreur et moniteur.

Et bien d'autres articles qui s'ajouteront.

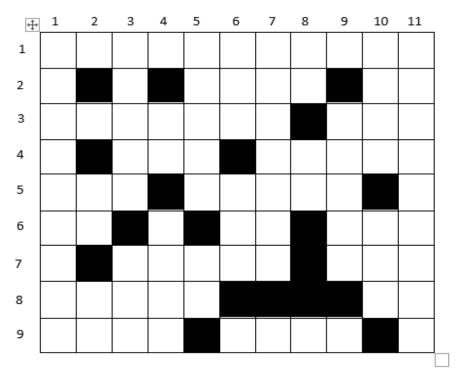
Passez nous voir!



Bonjour à tous, lors d'un projet en français, les élèves de 5^e et 6^e années se sont transformés en verbicrucistes. Ils ont créé des mots croisés. En espérant que vous aurez du plaisir à les réaliser.

Madame Priscilla, Enseignante

Mot croisé créé par Endgie Vigneault-Drouin ; sixième année



HORIZONTALE

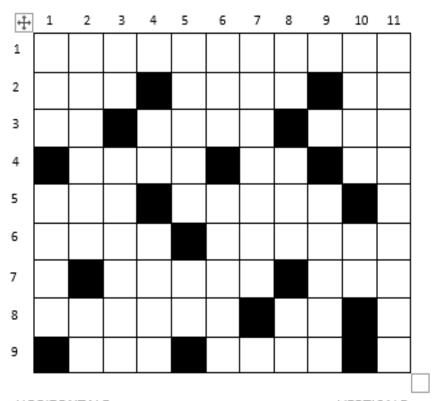
- Personne qui hypnotise
- Participe passé de venir / déterminant possessif
- 3. Plantes utilisées en salade / Peu élevé
- Assaisonnement / Verbe traire au présent à la 2 p.s.
- Monnaie du Danemark / Matière vitreuse
- Dialecte chinois / Préfixe de négation / Fluide gazeux composant l'atmosphère
- Objet pour amuser les enfants / Verbe aller au futur à la 3 p.s.
- Métal d'un blanc d'argent / Unité monétaire principale du Japon
- Petites crêpes de farine de riz / Graine ou fève du caféier.

VERTICALE

- 1. Fête qui a lieu le 31 octobre
- Symbole chimique du ruthénium / pronom personnel
- Nom féminin de prendre / Réunion de musiciens de Jazz
- 4. Pronom personnel / Petits ronds
- Gamète femelle mûr et fécondable / Déterminant indéfini
- Au golf, petite cheville sur laquelle on pose la balle / Partie interne du pain
- 7. Moment précis dans le temps
- Participe passé de savoir / Participe passé de rire
- 9. Utilisé pour nettoyer le sol
- Verbe user au passé simple à la 1 p.s. / Colère
- Qui rassure et tranquillise



Mot croisé créé par Nelly Kim Duval ; cinquième année



HORIZONTALE

- Propre au territoire
- 2. Saison / Transmette par la parole / Conjonction
- Note de musique / Construction en charpente que l'on vise de loin avec des flèches ou un fusil / Onomatopée pour attirer l'attention
- Éclat brillant dans la conversation / Préfixe de négation / Conjonction
- Partie repliée sur elle-même d'un tissu / Synonyme de rare talon
- Verbe lever au passé simple 3 p.s. / Adjectif relatif à l'iléon
- 7. Gouffre naturel / Adverbe en musique
- Gros insecte homoptère suceur de sève / Déterminant défini masculin
- Propre et soigné / Éliminer par les pores de la peau un liquide appelé sueur

VERTICALE

- Adjectif indéfini / Interjection qui évoque le bruit de la chute d'un objet
- Bâtiment des bovins / Préfixe de négation
- Préfixe de réitération / Bande de terre qui borde une étendue d'eau
- Préfixe exprimant la moitié / Verbe abattre au présent 3 p.s.
- Qui est dépourvu d'intelligence / Pronom personnel masculin
- Action de lancer vers un but / Verbe aimer au présent 2 p.s.
- 7. Organe pair de l'audition
- Préfixe de réitération / Qui est sans vêtement / Déterminant défini masculin
- Creuser sous les fondements d'une construction
- Éléments d'enzymes / Mesure itinéraire chinoise
- 11. Dispositifs mécaniques ou électriques



Réponse des mots croisés

Mot croisé créé par Endgie Vigneault-Drouin ; sixième année

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Н	Υ	Р	Z	О	Т	Ι	S	E	U	R
2	Α		R		٧	E	Ν	U		S	Α
3	L	Α	I	Т	U	E	S		В	Α	S
4	L		S	E	L		Т	R	Α	I	S
5	О	R	E		E	М	Α	Ι	L		U
6	W	U		Р		I	N		Α	1	R
7	Е		J	0	U	Ε	Т		-	R	Α
8	E	Т	Α	I	N					E	Ν
9	N	E	М	S		С	Α	F	E		Т

Mot croisé créé par Nelly Kim Duval ; cinquième année

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Т	Е	R	R	_	Т	0	R	_	Α	L
2	E	Т	E		D	I	R	E		S	I
3	L	Α		М	I	R	Е		Н	Е	М
4		В	R	-	0		Ι	N		S	I
5	Р	L	-		Т	Α	L	C	S		Т
6	L	Е	٧	Α		I	L	Е	Α	L	Е
7	0		Α	В	Ι	М	Е		Р	I	U
8	С	I	G	Α	L	Е		L	Е		R
9		N	E	Т		S	U	Е	R		S



Facebook: Famille05Portneuf

Courriel: unitemobile05ans@gmail.com

Activités CRATUITES de *L'Unité Mobile 0-5 ans*



PARC LACROUZETTE, 883 RUE PRINCIPALE

DATES

Mercredi 6 juillet Mercredi 3août <u>THÉMATIQUES</u>

Les olympiques

Mer et océans

9h15 à 10h45

DÉROULEMENT

9h15 Accueil

h30 Activités

10h00 Lecture animé

10h30 Activité







MERCI AUX MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES ET AUX PARTENAIRES DE LA TABLE 0-5 ANS DE PORTNEUF





Bonjour à tous!

Je suis en poste depuis le 19 avril en tant qu'agente de développement communautaire et au communication au sein de l'administration municipale.

Je m'appelle Lucie-Claude Gélinas et j'habite Notre-Dame-de-Montauban.

J'ai à cœur de bien m'intégrer à l'équipe déjà en place et c'est avec une bonne dose d'énergie que je compte participer pleinement au développement et au rayonnement de la municipalité de Rivière-à-Pierre.

C'est avec plaisir que je collaborerai avec les comités déjà en place et que je serai disponible pour soutenir les nouvelles initiatives citoyennes.

Si vous vous voulez me rejoindre mon horaire est du mardi au vendredi midi.

Par téléphone: 418-323-2112 poste 27

Par courriel : agent @riviere-a-pierre.com

Au plaisir de vous rencontrer!























Vous préoccupez-vous du bien-être d'une personne qui vit seule?

LE PROGRAMME **PAIR** EXISTE POUR VOUS AIDER

Un service GRATUIT Disponible 7/7 jours, 365 jours par année

- Surveillance téléphonique à distance
- S'assure de la santé de la personne aidée
- Appel téléphonique quotidien

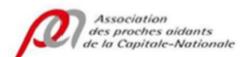
Pour plus d'explications, rendez-vous sur notre site Internet au <u>www.comitevas-y.org</u>

Vous pouvez également appeler au Comité Vas-y (418-337-4454) pour obtenir de l'assistance, soit pour :

- Compléter la documentation papier;
- Rencontrer un(e) bénévole;
- Mieux vous informer:
- Vous inscrire par Internet avec l'aide d'un bénévole

Le Comité VAS-Y est conscient des besoins de la population et de ses usagers. Afin d'aider à briser la solitude, d'assurer la sécurité des personnes qui sont plus isolées, et avant de mettre de l'avant d'autres services, les bénévoles du Comité ont pensé faire la promotion d'un service existant qui gagne à être connu et utilisé.

Ce service vous est offert en collaboration avec







L	Bureau municipal Courriel : <u>reception@riviereapierre.com</u>	Tél: 418-323-2112 Fax: 418-323-2111	Rendez-vous C.L.S.C. Rivière-à-Pierre appelez au C.L.S.C. Saint-Raymond	418-337-4611	
e			École Saint-Cœur-de-Marie	418-323-2101	
(Feu et autres urgences	9-1-1	Info-Santé	8-1-1	
Ŋ	Hydro-Québec pannes électriques	1-800-790-2424	Danielle Ouellet , mairesse mairie@riviereapierre.com	418-323-2112 23	
Ū	Office municipal d'habitation (H.L.M.)	418-323-0047	Mélanie Vézina, directrice générale admin@riviereapierre.com	418-323-2112 22	
3	Centre communautaire le Ripierrois	418-323-2936 poste 25	Sylvie Dufresne, agente de bureau reception@riviereapierre.com	418-323-2112 0	
9	M.R.C. de Portneuf	1-418-285-3744	Lucie-Claude Gélinas,	418-323-2112 27 nauté	
1	Presbytère	418-323-2115	agente de communication et soutien à la commu		
V	Bibliothèque	581-658-82222	agent@riviereapierre.com		
i	Via Rail	1-888-842-7245	Lyne Morneau, inspectrice municipale permis@riviereapierre.com	418-323-2112 24	
ė	Hôpital (Centre hospitalier Portneuf)	418-337-4611	Henri Landry, responsable des travaux publics et inspecteur en environnement voirie@riviereapierre.com	418-323-2112 26	
e	Bureau de poste	418-323-2401	Jonathan Fontaine	418-323-2442	
9	O.T.J. de Rivière-à-Pierre	418-323-2930	Directeur du Service Incendie incendie@riviereapierre.com		

<u>Dimanche</u>	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
Messe à 11h00 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45		Bibliothèque 13h à 14h30 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	1 JUIN	Écocentre 13h à 16h45	3 Collecte du recyclage et des matières organiques	4
5 Messe à 11h00 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	6	Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	8	9 Écocentre 13h à 16h45	Collecte des déchets et des matières organiques	11
Messe à 11h00 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	13	14 Bibliothèque 13h à 14h30 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45 Séance ordinaire du conseil à 19h30	15	16 Écocentre 13h à 16h45	Collecte du recyclage et des matières organiques	BBQ de la Mairesse De 11h30 à 15h
19 Messe à 11h00 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	20	Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	22	23 Collecte des déchets et des matières organiques Écocentre 13h à 16h45	24	25
26 Messe à 11h00 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	27	28 Bibliothèque 13h à 14h30 Écocentre 8h à midi 13h à 16h45	29	30 Collecte du recyclage Écocentre 13h à 16h45		